Montgermont

Autour de la Motte

N° 196 - janvier 2022

Dates à retenir

14, 21 et 28 janvier
Les Bons Amis
Gymnastique préventive santé
Salle Houat - 11h à 12h

18 janvier
Les Bons Amis
Atelier mémoire
Salle Hoëdic - 9h30 à 11h30

11, 18 et 25 janvier
Les Bons Amis
Randonnées pédestres - 1h15 ou 2h
Départ 14h Espace Évasion B. Douard

Mardi 1er février
Les Bons Amis
Jarret de porc à Maure de Bretagne

Le chiffre à retenir

Population au 1er janvier 2022 :

Sommaire

Culture - P4
- Élo débarque à la Médiathèque

Informations municipales - P4
- Le Conseil municipal
- Un centre ville dynamique et en développement

Intercommunalité - P8
- Permis de construire et travaux
- Centre aquatique intercommunal
- Évolution professionnelle
- De nouvelles délégations au Conseil municipal
- En bref

Enfance-Jeunesse - P10
- Retur en images TAP
- École Notre Dame

Vie associative - P12
- Tennis de table
- Volley
- Basket
- Aikido
- Tennis
- Anciens Combattants

Portrait de montgermontais - P15
- Laura Wadier

État civil

Naissances

Ania Belrachid	22/11
Nolan Angot	03/12
Isaac Patron	19/12
Jules Le Gourd'hier	24/12

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-1821
pefc-france.org

Distribution : Association du FFCM
Autour de la Motte - Janvier 2022 - N°196 - Bulletin mensuel
Directeur de la publication : Laurent Prizé
Conseillère municipale déléguée à l'information et à la communication : Aurélie de la Motte Rouge
Ont contribué à ce numéro : les services de la mairie, les élus concernés par les articles, l'école Notre Dame, les associations montgermontaises (Anciens Combattants, TTM, TCM, MVBC, BCM, Dojo Montgerontais)
Comité de relecture : Marie-Madeleine Jacob, Christine Truchet, Anne Daufin, Jean-Yves Quélennec, Nathalie Le Dévéhat (sauf ajouts et modifications de dernière minute).

Mairie - Place Jane Beusnel 35760 Montgermont 02 99 68 83 88
mairie@ville-montgermont.fr- ville-montgermont.fr

Réalisation : Service communication Sabrina Duchemin

Crédit images : Freepik
Impression : imprimerie Hauts de Vilaine Châteaubourg

Chers Montgermontais,

2021 vient de tirer sa révérence apportant son lot de nobles actions dont nous pouvons être fiers.
Je souhaite remercier l'ensemble des personnes ayant contribué à la collecte de la banque alimentaire, les membres du CCAS qui ont contribué à aider des personnes en grande nécessité ou donné de leur temps pour livrer les colis aux personnes séniors isolées, à toutes celles et ceux qui ont fait preuve de solidarité durant cette année si particulière qui vient de s'achever et particulièrement aux personnels de santé pour leur dévouement quotidien.

Tous mes remerciements aux acteurs Montgermontais qui permettent aux activités sportives et culturelles de prospérer à Montgermont. Ces passionnés qui donnent de leur temps contribuent à notre bien vivre ensemble. Un merci particulier pour les membres du Trophée des étoiles qui nous ont permis de vivre un très beau weekend rempli d'émotions et de belles rencontres humaines et sportives.

Enfin je remercie le personnel communal pour son implication aux côtés des élus. Leur mission : améliorer le quotidien de tous dans l'intérêt général avec les possibilités et limites d'un budget contraint d'une commune de 3 500 habitants.

Au cours de cette année 2021, l'inauguration du Pôle enfance jeunesse "La Ruche", la réalisation de l'extension de la Duchesse Anne avec la construction d'un nouveau court de tennis couvert, le choix du projet pour la piscine intercommunale par les communes du SIVU Aqua Ouest et le choix du promoteur qui réalisera le projet de renouvellement urbain rue Pierre Texier dont la nouvelle résidence sénior constitueront les principaux investissements engagés ou réalisés pour notre ville et les Montgermontais.

Ce début d'année a vu revenir cette nouvelle vague de pandémie, nous amenant à redoubler de prudence mais qui est aussi synonyme de limitation dans nos liens qui nous sont chers. Gardons espoir que très vite nous puissions retrouver une vie plus libre à laquelle nous aspirons tous. En attendant des jours meilleurs, les actions municipales s'inscrivent dans une volonté d'assurer pour le mieux la poursuite et la continuité du service public.

Je compte sur votre engagement pour respecter les mesures sanitaires et l'application des gestes barrières.

Restons vigilants et prudents.

Je vous souhaite au nom du Conseil municipal une belle année 2022 pour vous et vos proches.

Laurent Prizé, Maire

ÉLO DÉBARQUE
à la Médiathèque jusqu'au 21 février

Après Andrée Prigent, Olivier Rublon, Matthieu Maudet, la Médiathèque poursuit son cycle biennal de mise à l'honneur de l'illustration jeunesse avec l'accueil en 2022 d'Élo.

Qui est Élo ?

Élo est designeuse franco-suédoise, installée à Rennes.
C'est une créatrice aux multiples talents : directrice de studio, dessinatrice, graphiste, elle conçoit motifs et formes pour des marques et supports divers : vaisselle, textiles...
Bref, une vraie tête chercheuse fourmillante d'idées !
Illustratrice, elle réalise des livres pour enfants publiés aux éditions Sarbacane.
Ses dessins fétiches ? Les animaux ! À Montgermont : les monstres seront à l'honneur !

Parmi les livres d' Élo :

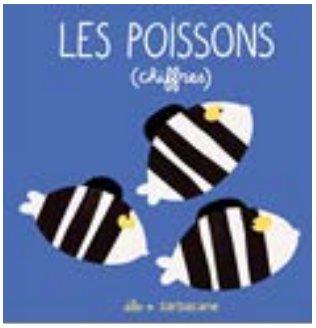

Exposition du 14 janvier au 21 février 2022 à la Médiathèque

Mercredi 2 février
- Ateliers "Monstres" de 14h30 à 15h30, puis de 15h30 à 16h30 (gratuits sur inscription de 4 à 10 ans)
- Rencontre et dédicace à partir de 17h, en présence de la librairie Gargan'Mots (Betton).

Samedi 15 janvier à 11h
- "Bébé-lit"

Pour les 0-3 ans accompagnés d'un parent, ce rendez-vous mensuel est une séance de lecture spécialement adaptée aux tout-petits, avec des comptines, des histoires et des jeux mimés.
Durée : 20 minutes - Réservation obligatoire - 1 enfant accompagné d'1 adulte.

MA BIBLI
La Médiathèque a son appli !

Simple et pratique pour découvrir le catalogue et réserver vos documents !

Les médiathèques du Syrenor ont depuis novembre 2021 leur propre application : **Ma Bibli**

Comment ça marche :
1 - Téléchargez l'application et choisir : "Médiathèques Syrenor" ou flashez le QR Code ci contre :
2 - Rentrez votre numéro de carte lecteur et tapez votre mot de passe.
3 - Consultez vos prêts, vos messages, le catalogue...

Vous pourrez également partagez vos avis et vos commentaires !
L'application est gratuite et disponible sur Android, iOS et Windows Phone.

CONSEIL MUNICIPAL

Nouvelle conseillère et nouvelles délégations

Maire : Laurent Prizé

Adjoints et adjointes au Maire :

David Maurugeon
Urbanisme et au patrimoine local

Véronique Tavernier
Sports, vie associative, culturelle et sportive

Hervé Lhermitte
Développement économique des entreprises et des commerces

Florence Huguenin
Action sociale et solidarité intergénérationnelle

Jean-YvesQuélennec
Vie et animations culturelles

Nathalie Le Dévéhat
Mobilité, espaces verts et biodiversité

Nathalie Le Dévéhat
Adjointe au Maire
Mobilité, espaces verts et biodiversité

Conseillers délégués

Delphine Coëtmeur
Jeunesse

Bertrand Guitton
Enfance

Aurélie de la Motte Rouge
Information et communication

Anne-Sophie Desmots
Biodiversité et espaces naturels

Rémy Gendrot
Sports et vie associative

Stéphane Guillou
Développement économique, entreprises et commerces

Isabelle Lommert
Action sociale et solidarité intergénérationnelle

Bertrand Marcheron
Urbanisme et attractivité

Anne-Sophie Desmot
Conseillère déléguée
Biodiversité et aux espaces naturels

Conseillers municipaux

Caroline Gavard
Léonce Guieno
Muriel Hubert
Nadia Meziani
Sébastien Moizan
Sylvain Robert
Canelle Robin

Caroline Gavard,
Nouvelle conseillère municipale

Les changemens au sein des commissions

Modification de la Commission enfance-jeunesse
Delphine Coëtmeur, Bertrand Guitton, Hervé Lhermitte, Aurélie de la Motte Rpuge, Léonce Guiéno, Anne-Sophie Desmots

Modification de la commission restaurant municipal
Delphine Coëtmeur
Bertrand Guitton

Création d'une commission ressources humaines
Hervé Lhermitte
Sébastien Moizan
Directeur Général des Services
Responsable des Ressources Humaines

Modification des représentants au sein du Centre Communal d'Action Sociale
Florence Huguenin
David Maurugeon
Isabelle Lommert
Anne-Sophie Desmots
Nadia Meziani

Bertrand Guitton
Conseiller délégué
Enfance

UN CENTRE VILLE
attractif et en développement

Rencontre avec Hervé Lhermitte, adjoint au Maire en charge du développement économique, des entreprises et des commerces.

"En 2021, nous avons eu la chance d'accueillir de nouveaux commerçants et services et particulièrement au cœur même du centre ville, démontrant ainsi le dynamisme montgermontais."

3 questions à Hervé Lhermitte, adjoint au développement économique, entreprises et commerces

Quelle est l'objectif de la commission développement économique, entreprises et commerces ?
Cette commission a été mise en place afin de réfléchir avec les entreprises, les commerçants et la population sur des actions permettant de booster l'attractivité de notre centre bourg et de nos commerces.

Quel retour faites-vous de cette seconde année marqué par la crise sanitaire ?
La crise sanitaire a fait immédiatement travailler la commission. Il a fallu s'adapter pour lutter contre la propagation du virus tout en maintenant une qualité de service attractive pour la clientèle montgermontaise, mais également pour permettre aux entreprises et commerces d'attirer de nouveaux consommateurs.
Le marché hebdomadaire du jeudi a été un exemple d'organisation qu'il a fallu réinventer pendant cette crise. Tout d'abord pour répondre à une demande de la population et permettre aux commerçants de travailler au vu des restrictions horaires et de déplacements, puis de s'adapter aux nouvelles formes d'organisation de travail des consommateurs (le télétravail par exemple).
Le marché a donc ouvert dès 12h et l'activité supplémentaire constatée sur la place Jane Beusnel le jeudi démontre le succès de cette réorganisation.
L'offre des commerçants du marché a également évolué, proposant en plus une restauration rapide pour le déjeuner. Nous nous sommes interrogés sur la clientèle de cette nouvelle prestation et pour une grande majorité il s'agissait de nouveaux consommateurs venant des zones d'activités alentours. Ils ont saisi cette opportunité pour venir faire leurs achats à Montgermont.
C'est donc fort de toutes ces réflexions et interrogations que nous avons pris la décision de modifier les horaires du marché. La plupart des commerçants du marché conserveront leurs horaires habituels mais nous souhaitions donner la possibilité à ceux qui le souhaitent de s'installer dès le midi et ainsi proposer aux Montgermontais une offre locale enrichie.
Profitons de ces changements pour innover, inciter les consommateurs à consommer montgermontais. Pour maintenir un centre ville dynamique et pour préserver une économie locale, dès que vous pouvez, rendez-vous chez vos commerçants de proximité !
C'est en travaillant toutes et tous ensemble que nous réussirons à augmenter l'attractivité de notre centre bourg.

Quels sont les projets de la commission en 2022 ?
Nous allons revoir la signalétique de la commune et particulièrement le centre ville.
Le Conseil municipal souhaite voir renaître l'association des commerçants montgermontais et la commission accompagnera les acteurs qui souhaiteront reprendre le flambeau.
En 2022, Montgermont verra l'arrivée de nouveaux consommateurs à travers l'ouverture du Centre de formation des Apprentis. Ce sera alors un nouveau challenge que nous devrons relever.

Nouveaux horaires
Deux créneaux possibles d'installation
- De 12h à 19h30
- De 16h à 19h30

Les commerçants pourront arriver 1h30 maximum avant l'ouverture du marché.

LES BRÈVES DU CONSEIL

Conseils municipaux des 9 et 16 décembre 2021
Sont traités en brèves les sujets qui n'ont pas été traités dans un article. Toutes les délibérations sont consultables en mairie.

Finances

Attribution du marché des assurances pour 4 ans
Le Conseil municipal attribue les marchés suivants :
Dommages aux biens : SMACL pour 30 567 €
Responsabilité civile : SMACL pour 4 317 €
Flotte automobile et risques annexes : Groupama : 4 947 €
Protection juridique : Pilliot pour 6 811 €

Tarifs municipaux
Les tarifs des services de la mairie sont revus et votés chaque année. Pour les consulter rendez-vous sur le site internet de la commune ou en mairie.

Subvention
Une subvention au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR) sera sollicitée pour financer les travaux de rénovation et d'habilitation du skate-parc et de la Métairie Est.

Création d'un budget annexe
Conformément à l'article 256B du Code Général des Impôts, la vente d'électricité étant soumise de plein droit à la TVA, un budget annexe "Panneaux photovoltaïques" a été créé. Les panneaux photovoltaïques installés sur le restaurant municipal rue du Manoir et sur le Pôle Enfance Jeunesse "La Ruche" rue des Courtines produisent de l'électricité qui est revendue à EDF avec obligation d'achat.

Intercommunalité

Ouverture des commerces dimanches et jours fériés
Dans l'objectif de disposer d'un calendrier commun dans le Pays Rennais, les ouvertures exceptionnelles des commerces de détail et des concessions automobiles sont autorisées en 2022 :
Pour les commerces de détail (sauf commerces faisant l'objet d'une réglementation particulière) : 16/01, 11/12, 18/12. Pour les concessions automobiles : 16/01, 13/03, 12/06, 18/09 et 16/10.

Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)
Le Conseil municipal émet un avis favorable et sans réserve sur les règles du projet RLPi élaboré par Rennes Métropole. Le RLPi constitue un outil de gestion de la publicité adapté aux spécificités locales et à la sensibilité paysagère des différents sites d'un territoire.

Communication

Charte d'utilisation Facebook
Une charte d'utilisation Facebook à destination des agents municipaux et des élus a été adoptée pour assurer la bonne utilisation de ce nouveau média.

ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Forum le jeudi 3 février à Pacé

Le Point Accueil Emploi (PAE) de Pacé organise son premier forum dédié à l'évolution professionnelle

Les Montgermontais ayant besoin de conseils et d'aides dans leur recherche d'emploi et leur évolution professionnelle ont accès librement au Point Accueil Emploi de Pacé (compétence gérée par le Syrenor, établissement public de coopération intercommunale entre huit communes : Clayes, Gévezé, La Chapelle des Fougeretz, Pacé, Parthenay de Bretagne, Saint Gilles, Vezin le Coquet et Montgermont).

Le PAE de Pacé est présent sur le territoire depuis plus de 30 ans. Il organise le 3 février, en partenariat avec le Point Accueil Emploi du CIAS de Mordelles et celui de l'Hermitage, sa première édition du forum sur l'évolution professionnelle. Il s'adresse aux salariés du secteur privé ou public et aux demandeurs d'emploi qui souhaitent s'informer sur les évolutions possibles au sein de leur entreprise, sur les étapes d'une reconversion ou sur la création d'entreprise.

Ce forum est accessible sous réserve de présentation d'un pass sanitaire valide. Il regroupe différents intervenants tels que Pôle Emploi, la Région Bretagne, le CDG35, la CCI, Catalys, Transitions Pro, l'AFPA et les Points Accueil Emploi.

Des interventions seront programmées tout au long de l'après-midi et vous pourrez rencontrer les différents professionnels sur leur stand respectif.

PERMIS DE CONSTRUIRE ET TRAVAUX

Une procédure dématérialisée à partir de 2022

Dorénavant, vous pourrez faire vos demandes de permis de construire et de travaux par voie électronique.

Pourquoi passer à la dématérialisation ?

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme répondent aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics.
Ils s'inscrivent pleinement dans la démarche de modernisation "Action publique 2022", qui vise à améliorer la qualité des services publics.

Deux fondements juridiques encadrent le projet de la dématérialisation des procédures d'urbanisme :

- L'article 62 de la loi ELAN

Il prévoit que toutes les communes devront être dotées de procédures dématérialisées pour recevoir et instruire les autorisations d'urbanisme.

- L'article L.112-8 du code des relations entre le public et l'administration et au dispositif de Saisine par Voie Electronique (SVE).

Il permet aux usagers de saisir l'administration (État et collectivités territoriales) de manière dématérialisée (adresse électronique, formulaire de contact, téléservice...).

Comment faire ?

Pour rappel, tout projet de construction, d'extension, de démolition ou de modification d'une façade... fait l'objet d'une instruction par le service droit des sols de Rennes Métropole.
Pour déposer de façon dématérialisée votre dossier, **rendez-vous sur le site internet de la commune où vous trouverez un lien direct sur le guichet numérique du service du droit des sols métropolitain.**
Vous aurez toujours la possibilité de déposer votre demande papier auprès du service urbanisme de la Mairie.

L'INFO EN PLUS

Qu'est-ce que la loi ELAN ?

Une loi pour l'Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique.
La France change mais le logement reste un besoin fondamental. Il est le lieu de l'intimité, du repos, de la famille, des études. Il peut aussi constituer un patrimoine ou un placement.
Le logement coûte souvent trop cher. Les réglementations, le coût des terrains, les procédures administratives, les recours en justice : tout peut alourdir la facture des Français. Dans certaines zones, l'offre de logements est inférieure à la demande, ce qui contribue à une hausse des prix. De nombreuses villes moyennes, au contraire, souffrent de logements abondants mais mal adaptés et des fermetures de commerces.
Élaboré en partant du terrain, le projet de loi ELAN poursuit deux objectifs :
Libérer et offrir de nouvelles opportunités : faciliter la démarche de construction tout en responsabilisant les acteurs sur les objectifs à atteindre, pour construire et rénover plus de bâtiments.
Protéger et donner plus à ceux qui ont moins : renforcer le modèle du logement social, favoriser la mobilité dans le parc social et rendre les attributions plus transparentes, agir contre l'habitat indigne, mais aussi créer de nouvelles solidarités et réduire la fracture territoriale.

Pour aller plus loin sur le sujet rendez-vous sur le site internet de la commune.

Besoin d'aide dans vos projets ?

- Service urbanisme de la mairie de Montgermont : urbanisme@ville-montgermont.fr
- Service du Droit des sols de Rennes métropole : dauh-droitdessols@rennes-metropole.fr

Une permanence en mairie de l'instructeur du service droit des sols est assurée chaque 2e mardi du mois de septembre à juin, prendre rendez-vous au 02 99 68 63 57.

- Un architecte conseil du Conseil départemental peut vous recevoir gratuitement. Les heures et lieux de permanence sont affichés en mairie.

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL
Le nouveau projet dévoilé

Les lignes du futur centre aquatique intercommunal, qui sera situé à Pacé dans la ZAC Rive Ouest, se dessinent. Dans le cadre du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) Aqua Ouest, les villes de L'Hermitage, La Chapelle-Thouarault, Le Rheu, Montgermont, Pacé et Saint-Gilles se sont concertées pour coordonner ce projet intercommunal.

En décembre dernier, les maires des six communes concernées et des représentants de l'ordre des architectes d'Ille-et-Vilaine se sont réunis pour sélectionner le projet retenu. Ce choix faisait suite au concours de maitrise d'oeuvre, lancé à l'été, et auquel trois cabinets d'architecture avaient répondu. Le jury a retenu l'agence Dubuisson pour sa signature architecturale. Le bâtiment aux lignes épurées sera recouvert d'une "peau" en tôle bleutée perforée qui reproduit les mouvements de l'eau. Il sera conçu selon des orientations de haute qualité environnementale. Les travaux devraient débuter en 2023, après la validation du permis de construire et la sélection des entreprises choisies pour la construction.

L'équipement, qui devrait ouvrir ses portes début 2025, sera situé à proximité du château d'eau avenue des Touches. La ville de Pacé met gracieusement à disposition le terrain d'une surface de 8 600 m² au SIVU Aqua Ouest pour permettre la construction de cet équipement. L'exploitation sera confiée à un partenaire privé sous la forme d'une délégation de service public (DSP). Ce projet est né d'une volonté partagée de permettre aux enfants scolarisés d'apprendre à nager et d'apporter un équipement sportif et de loisirs, aujourd'hui inexistant sur le territoire. En 2020, un premier appel d'offres avait été passé. Celui-ci a été déclaré infructueux en raison de la seule proposition reçue qui présentait un coût trop élevé.

Équipements du centre aquatique

- Un bassin de 25 m, 5 couloirs
- Un bassin de loisirs de 150 m²
- Une aire de jeux aquatique
- Une pataugeoire
- Un toboggan
- Espace Balnéothérapie : Bassin balnéo, espace hydrothérapie, sauna, hammam et grotte de sel
- Une salle de fitness
- Un solarium végétal en extérieur

L'équipe puridisciplinaire retenue

- Architectes : Dubuisson
- Bureaux d'études : MAP3, BE Garnier et Cube
- Paysagiste : Format paysage
- Acousticien : JP. Lamoureux
- Economiste : BMF

Coût prévisionnel total de l'opération : environ 10 950 000 € TTC

Le bassin de 25 m avec ses 5 couloirs

Le tobbogan avec une partie haute vitrée sera visible de l'extérieur

Le bassin de loisirs comportera une rivière dynamique

Visitez virtuellement le centre aquatique en scannant ces QR codes avec votre smartphone

Parvis | Bassins | Solarium

RETOUR EN IMAGES

TAP land art, environnement, basket et badminton

ÉCOLE NOTRE DAME

Endurance

Tous les écoliers de Notre Dame se sont retrouvés à Espace Évasion Bernard Douard pour une matinée endurance qui clôturait un cycle EPS sur la course.
Chaque élève a participé et choisissait de courir sans s'arrêter, à son rythme : de 2 à 20 minutes.
Encouragés par leurs camarades et les parents d'élèves présents, chacun a participé à cette rencontre avec sérieux, motivation, persévérance et s'est vu récompensé de ses efforts par la remise d'un diplôme.

Anglais en maternelle

Chaque semaine, les élèves de maternelle bénéficient d'une immersion en anglais. Ils se familiarisent à la prononciation et apprennent le vocabulaire courant à partir d'exercices ludiques.

Journée de la fraternité

Avant le départ en vacances de Noël, tous les élèves de l'école ont participé à la journée de la fraternité. Une journée de classe différente pour mettre la relation au cœur des pratiques d'éducation scolaire. Les enfants ont réalisé des bricolages autour de la thématique de Noël et ont préparé une carte qu'ils ont offerte à un camarade de l'école ! La fraternité passe aussi par le soutien apporté aux plus démunis. Aussi, une collecte a été organisée tout au long du mois de décembre et a été remise au Secours Catholique qui est intervenu dans toutes les classes pour présenter l'association et les actions menées. Les enfants ont pu poser toutes leurs questions et se rappeler qu'il est important d'être solidaires envers les autres.

Les jeux d'antan

Mardi 30 novembre, à tour de rôle, les élèves de CP, CE et CM ont découvert des jeux qui étaient pratiqués autrefois dans les cours de récréation : tir à la corde, quilles, corde à sauter, corde à plusieurs, anneaux, cibles diverses... Sous la houlette de Laurent Lestinois, animateur Ugsel (Fédération Sportive de l'Enseignement Catholique), les élèves ont pris beaucoup de plaisir à jouer comme le faisaient leurs grands-parents.

Un rendez-vous très apprécié !

Pour la deuxième fois, les élèves de la Toute Petite Section au CP avaient rendez-vous avec Stéphane, diététicien. Au programme : découverte de deux recettes avec un légume et un fruit de saison. Les enfants ont préparé une barquette d'endives aux rillettes de thon et des bonbons de clémentines. Ils ont ainsi découvert des saveurs salées et sucrées.

Antiquité et mosaïque

Les élèves de CM se sont intéressés à la technique de la mosaïque. Après avoir étudié plus particulièrement celle de St Romain en Gal, à leur tour, ils ont expérimenté un travail de minutie en juxtaposant des tesselles sur une amphore. La patience et la dextérité ont été nécessaires ; leurs œuvres ont été réalisées avec minutie et recherche du détail. De vrais artistes !

Littérature jeunesse en CE

Les élèves de CE ont étudié différents albums autour de la thématique des monstres et sorcières ! Chaque semaine, la lecture de deux nouveaux albums de la littérature de jeunesse leur a permis d'acquérir un nouveau vocabulaire, de suivre un récit, d'exprimer leur ressenti, d'anticiper la fin de l'histoire...et de voter pour leur album préféré ! Ils ont achevé ce travail en présentant et partageant avec les autres classes les albums étudiés.

BASKET

Un démarrage de saison relativement étalé dans le temps puisque les plus jeunes n'ont commencé leurs matchs qu'en novembre. Mais maintenant la saison est bel et bien lancée et toutes les équipes sont entrées dans la course ! Tout est mis en œuvre également pour que le club puisse s'adapter à l'évolution de la crise sanitaire et que la saison se déroule du mieux possible.
Le club souhaitait remercier ses adhérents : *"licenciés et parents, vous êtes très respectueux des protocoles en vigueur et nous vous en remercions."*

Des résultats prometteurs

Les équipes jeunes et fanions sont pour certaines en tête de leurs championnats. Félicitons les seniors filles 1 et 3 et les jeunes U17 et U15 garçons pour leur 1ère place. Le club salue l'engagement des plus jeunes, pour lesquels il n'y a plus de classement en championnat mais qui progressent à chaque rencontre. Travailleuses et ambitieuses, toutes ces équipes montgermontaises restent motivées pour conserver ou conquérir une place de leader sur cette fin de première phase.

Formation d'arbitre

Tous les licenciés apprennent ou continuent à se former en tant qu'arbitres et officiels de table de marque. Ces missions entraînent les joueuses et les joueurs à voir le jeu différemment, à mieux le comprendre et donc à progresser. Elles sont aussi essentielles au bon déroulement des rencontres.

L'équipe senior F2 classée dans le trio de tête !

Classement à mi-saison

Équipes Filles	
Catégorie engagement	Classement
SF1 - D1	1ère
SF2 - D2	3e
SF3 - D3	1ère
U18 - D3	3e
U15 - ent D3	3e
U13 - D3	3e
U11 1 - D2	NC
U9 1 - B	NC
U9 2 - B	NC

Équipes Garçons	
Catégorie engagement	Classement
SM1 - R2	4e
SM2 - D2	4e
U17- D3	1er
U15 – D3	1er
U13 – D2	5e
U11 – D2	NC
U11 – D3	NC
U9 1 - B	NC
U9 2 - B	NC

AIKIDO

Préparation aux 3e et 4e Dan

Le Dojo Montgermontais accueillait les 4 et 5 décembre, le stage fédéral annuel de préparation aux grades de 3e et 4e Dan d'Aïkido, organisé par la Ligue Bretagne de la Fédération Française d'Aïkido (FFAAA).
Le stage était dirigé par Alain Tendron, 6e Dan, Directeur Fédéral Régional d'Occitanie, et Farid Si Moussa, 5e Dan, Directeur Fédéral Régional de Bretagne.
Une quinzaine de pratiquants avancés, venus de Bretagne et Pays de Loire, ont ainsi pu participer à cet événement qui abordait sur 2 jours théorie et pratique : critères d'évaluation, conditions d'examen, passages blancs, pratique d'armes (couteau, bâton, sabre) et randoris dans une atmosphère studieuse et bienveillante, avec des échanges collectifs très riches d'enseignements.

TENNIS

Le nouvel équipement Complexe de la Duchesse Anne vu par ses adhérents.

Moment de détente au club house

"Le Père Noël est passé en avance pour le tennis cette année !".
Cette boutade entendue au hasard de plusieurs rencontres est bien une réalité et le cadeau ne passait pas par la cheminée !

Il s'agit bien entendu de la nouvelle salle de tennis au Complexe de la Duchesse Anne.

C'est avec beaucoup de plaisir qu'aujourd'hui les 215 licenciés du Tennis Club Montgermontais peuvent profiter pleinement de ce très bel équipement. Les 2 courts couverts aux couleurs choisies par les licenciés et la création d'un club house changent complètement la vie du club. Tout en pouvant voir évoluer joueurs et joueuses sur chacun des terrains, le public peut à loisir échanger dans un lieu confortable. Quelques aménagements restent encore à peaufiner pour que tout soit parfait, mais ils viendront bientôt.

"Tous les adhérents du tennis se joignent au bureau du club pour remercier la Municipalité et toutes les personnes qui ont œuvré et porté ce projet pour qu'il se concrétise. Il est difficile ici de les citer sans en oublier, mais nous savons qu'elles se reconnaîtront." Christion Simon, président du Tennis Club Montgermontais.

Résultats sportifs

Avec la 1ère place de son groupe en D1, l'équipe fanion ambitionne plus que jamais son accession en région. Les équipes féminines ne sont pas en reste mais leurs adversaires leur mènent la vie dure !
C'est parti aussi avec le lancement du tournoi interne du club dont le déroulement va être grandement facilité grâce aux 2 courts.
Malgré les vagues successives d'une pandémie qui n'en finit pas, le club tient à remercier les entraîneurs Gaël et Vincent qui continuent d'assurer la quasi-totalité de leurs cours tout en s'adaptant si besoin.

Les jeunes pousses en coupe Davis (rouge) en déplacement à St Grégoire

VOLLEY

Un début de saison remarquable !

Coupe de France jeunes

L'équipe féminine M15 s'est qualifiée pour le 4e tour en ayant remporté ses deux matchs face à Torcé et à Quimper.
L'équipe M18 féminine s'est déplacée à St Malo pour participer au 3e tour de ce challenge national mais l'aventure s'arrête pour cette jeune équipe. En photo ci-contre

Championnats

En raison de la situation sanitaire, certaines compétitions, notamment chez les plus jeunes ont été décalées.
En championnat excellence régionale, l'équipe M15 se classe 2e ex-aequo de sa poule et l'équipe M18 est 3e.
L'équipe seniors féminines évoluant en championnat régional est 1ère de sa poule après avoir gagné tous ses matchs.
L'équipe de Nationale 3 est quant à elle classée 5e.

Prochains matchs à domicile

(salle des Courtines)
Équipe nationale 3 : 16/01 à 15h contre Clamart CSM
30/01 à 15h contre St Nazaire VB.

Équipe régionale : 22/01 à 21h contre l'équipe de Guipel.

TENNIS DE TABLE

Un début de saison remarquable !

De belles montées

Même les plus anciens licenciés du Tennis de Table Montgermontais (TTM) disent ne pas se souvenir d'une saison aussi prolifique pour le club ! Après deux saisons blanches pour les raisons que chacun connaît bien désormais, le championnat d'automne départemental a pu se dérouler dans son intégralité de septembre à décembre. L'équipe première du TTM, engagée en deuxième division, a dû s'accrocher et réaliser un sans faute pour se défaire de son dauphin de la Raquette Brécéenne et accéder à la D1 pour la première fois de son histoire.
Il en est de même pour l'équipe 3 qui remporte le titre en D4 après une victoire arrachée au club de Le Rheu. Elle rejoindra l'équipe 2 qui a décroché une deuxième place inespérée en D3 dans une poule au niveau relevé.
Ces trois équipes tenteront valeureusement de se maintenir dans leur division respective lors du championnat de printemps !

Rejoignez le TTM et jouez en D4 !

Avec 17 licenciés seniors et une dizaine de jeunes étoiles montantes encadrées le lundi soir, le TTM aurait presque les moyens d'engager une nouvelle équipe en D4 le mardi ou le vendredi pour que les joueurs les moins expérimentés puissent s'aguerrir... Mais il faudrait quelques têtes en plus pour s'assurer de constituer quatre équipes complètes (5 joueurs).
Rejoignez le TTM pour taper la balle avec votre raquette et partager du bon temps entre amis !
Intégrer une association sportive montgermontaise c'est aussi ça : rendez-vous le 11 janvier à 20h pour disputer un tournoi interne et déguster la traditionnelle galette des rois de janvier !

ANCIENS COMBATTANTS

Roger Bénis quitte la présidence après 54 ans de fonction

L'assemblée générale de l'association des Anciens Combattants s'est déroulée le 11 décembre 2021, sous la présidence de Roger Bénis.
Comme prévu par les statuts, le bureau s'est ensuite réuni pour voter une nouvelle répartition des fonctions.
Roger BENIS a fait part de son intention, après 54 ans de fonction, de quitter la présidence.
Paul Texier a été élu nouveau Président, à l'unanimité des membres du bureau, qui se compose donc ainsi :

Président d'honneur : Roger Bénis
Président : Paul Texier
Vice-président : Albert Bassin
Trésorière : Marie-Thérèse Hervé
Trésorier adjoint : Alain Mainguy
Secrétaire : Michel Guy
Secrétaire adjoint : Annick Boitard
Porte-drapeau : Rémi Tirel, Albert Bassin, Gérard Pellier
Suppléants : Gérard Grosset, Francis Verdys, Albert Renaudin

LAURA WADIER

"Quand je serai grande je travaillerai dans la mode !"

Arrivée à Montgermont en 2008 avec sa famille, Laura Wadier, jeune étudiante dans la mode partage avec nous sa vision optimiste de l'avenir. Le réchauffement climatique, la crise sanitaire n'ont pas entaché sa passion et son souhait de vouloir travailler dans ce milieu. Au contraire, elle souhaite œuvrer pour une mode plus engagée et écoresponsable.

La mode, Laura en rêve depuis toute petite. Étudiante, pour se démarquer et se donner toutes les chances de poursuivre ses rêves elle a l'idée de créer "Green to fash", une newsletter mensuelle qui permet de découvrir et de comprendre le monde de la mode responsable !

Comment "Green to fash" est né ?

L'idée m'est venue en discutant avec ma famille. Nous constations que les comportements commençaient à changer vers une consommation plus raisonnée mais que malheureusement n'était connu du grand public seulement quelques marques engagées. Une partie des consommateurs sont sensibles aux problématiques de la surconsommation et de la pollution mais n'ont pas forcément le budget qui va avec et s'orientent donc vers les marques de fast fashion proposant des vêtements à bas coût.

C'est de là que m'est venue l'idée de créer cette newsletter. Je voulais faire découvrir les petites marques engagées pas forcément connues du grand public et informer sur les avancées du monde de la mode en matière d'écoresponsabilité.

Je trouve cela aussi important, voire plus, de communiquer de façon positive pour faire changer les comportements. Il faut mettre en lumière ce qui va bien, ce qui évolue et pas uniquement les dérives du monde de la mode et ses conséquences. Il y a tout un pan de ce milieu qui est en mouvement et qui veut travailler de manière écoresponsable.

La newsletter "Green to fash", c'est quoi exactement ?

C'est une newsletter qui parait le 15 de chaque mois comportant 3 parties : présentation d'une marque responsable, le conseil compte à suivre ou lecture, documentaire, podcast... Et pour finir les différentes actions mises en place sur le mois sur le secteur de la mode en terme de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

En parallèle de cette première newsletter j'en ai crée une seconde "Guide to fash" qui sort tous les 30 du mois. "Guide to fash" est là pour expliquer le lexique de la mode éthique et responsable, mais également faire découvrir de nombreux acteurs professionnels œuvrant pour une mode plus responsable.

L'objectif de Laura

Accompagner les personnes qui le souhaitent dans la modification de leur consommation et aider à faire prendre conscience que chacun peut participer à cela car tout geste ou toute action même petite est utile.

Votre parcours d'étudiante

J'ai tout d'abord commencé mes études à l'ESC Rennes. Ensuite j'ai intégré un master en alternance dans une école de management de la mode sur Paris et ai choisi de me spécialiser dans le marketing de la mode et l'écoresponsabilité.

À noter

- Depuis son premier numéro en février 2021, "Green to fash" a déjà près de 250 abonnés !
  Pour vous abonner rendez-vous sur le site internet de la commune, un lien y a été ajouté !
  Vous pouvez également suivre le compte instagram de Laura : @greentofash
- Le projet de Laura illustre bien une citation de Michel Serres, philosophe mort en 2019
  "Je voudrais avoir dix-huit ans (...) puisque tout est à refaire, non, puisque tout est à faire !"

élo

autrice-illustratrice

EXPO
ATELIERS
RENCONTRES

MONTGERMONT
du 14/01/22 au 21/02/22

MÉDIATHÈQUE L'EMBARC@DÈRE
Espace Évasion Bernard Douard

Rue des Courtines
35760 Montgermont

02 99 23 78 07
mediatheque@ville-montgermont.fr

www.ville-montgermont.fr/mediatheque